





## COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE ?

Vous êtes salarié en CDI et vous avez un projet de formation. Votre dossier de CIF-CDI, complet et conforme, doit impérativement être adressé à l'Unagecif, soit par voie postale (cachet de la poste faisant foi), soit en le déposant directement à l'Unagecif (48, bd des Batignolles 75017 Paris).

## LE CIF POUR LES SALARIÉS EN CDD

Conditions à remplir :

- 24 mois, consécutifs ou non, au cours des 5 dernières années, comme salarié, quelle que soit la nature des contrats.
- Dont 4 mois, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois, sous CDD dans une ou plusieurs entreprises. Pour prétendre à une prise en charge par UNAGECIF, le dernier contrat doit avoir eu lieu dans une entreprise adhérente à l'UNAGECIF.

Pour les jeunes de moins de 26 ans, avoir travaillé 12 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, quelle que soit la nature du contrat de travail dans les 5 dernières années y compris les contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

Votre dossier doit être envoyé deux mois avant le début de réalisation de l'action.

## L'UNAGECIF, UN CONSEILLER EN FORMATION ET EN ORIENTATION

Vous pouvez obtenir des informations sur :

- Les dispositifs de formation professionnelle continue, sur vos droits et sur les démarches à effectuer pour déposer un dossier.
- L'accompagnement dans le choix de votre projet professionnel et vous apporter un appui à chaque étape de votre projet professionnel.
- Le financement de votre projet, lorsqu'il a été validé par les instances paritaires.



## **VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE UN CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION, UNE VAE, UN BILAN DE COMPÉTENCES ? VENEZ AUX RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES (RIC)**

Ouvertes à l'ensemble des salariés de nos entreprises adhérentes, ces réunions ont pour objectif de vous présenter les structures de l'Unagecif ainsi que l'ensemble des congés formation qu'elle finance. Il est possible au terme de la réunion de prendre un rendez-vous individuel afin d'exposer plus en détail votre projet. Les prochaines RIC auront lieu à :

- Lille le 12/11/2014 matin de 10 h 30 à 12 h.
- Lille le 12/11/2014 après-midi, de 14 h à 15 h 30.
- Lyon le 24/11/2014 matin de 10 h 30 à 12 h.
- Lyon le 24/11/2014 après-midi, de 14 h à 16 h.

Inscription obligatoire sur [www.unagecif.org](http://www.unagecif.org)

### **VOS CONTACTS FO QUI VOUS ACCOMPAGNERONT DANS VOTRE DÉMARCHE :**

#### **Vos représentants au CA de l'Unagecif :**

- Frédérique LE HOUEROU au 06 82 67 80 75
- Pascal PASSAQUIT au 06 77 75 05 46

#### **Vos représentants locaux FO Énergie et Mines.**